

COMPTE RENDU DU Comité de Concertation de Base SPW IAS

(ATTENTION seul le PV définitif a valeur officielle. Il est donc conseillé de le lire pour les points qui vous intéressent.)

REUNION DU 8/10/2024

Points de l'ODJ	Objet	Décision
POINTS DE L'AUTORITE		
1	Approbation des PV de la séance plénière du 18 juin 2024 et du GT SyDyGri du 17 septembre 2024.	Remarques émises par la CGSP intégrées. PV approuvés.
2	Accidents de travail	Néant.
3	Visites des lieux de travail	Annulation VLT Champêtre VLT Place Didier à Arlon : en cours
4	Registre de faits de tiers	Néant.
5	Carnet à souches	- Place Falmagne – Sécurité accès par l'entrée le long du halage : demande de placement de caméra et détecteur de mouvement a été introduite et suivie par la DGi. - Place Falmagne – exutoire de fumée : un ticket a été introduit mi-mai 2024. La DGi va relancer la demande. - Place Falmagne – contrôle visuel mise sous tension et crochet d'encrage : une vérification et ensuite une intervention doivent être réalisées. Un marché est en cours de préparation pour cette problématique et un inventaire va être réalisé pour les autres bâtiments.
6	Organisation de la distribution de gourdes	La CGSP rappelle qu'elle est opposée à la suppression des fontaines à eau et le fait qu'on ne fournisse plus d'eau fraîche en bouteille durant les fortes chaleurs notamment pour le personnel administratif. La médecine du travail a émis des recommandations bien spécifiques pour permettre aux agents de remplir les gourdes à un robinet. Ça doit être un robinet spécifique et non celui des toilettes ou des kitchenettes. La CGSP reste cohérente avec son

		opposition au niveau du CIC et ne valide pas la liste du personnel concerné.
7	PAA 2025	Point de suivi sur l'action qui concerne l'embellissement des locaux. Afin de savoir si un budget peut être libéré, le SPW IAS demande à disposer de critères d'acceptation de la DGi.
8	Divers	Rappel du calendrier : 19/11 – 9h – GT SyDyGry 17/12 – 9h – CCB.
Points de la CGSP		
	Certificat médical : rappel sur le respect de la réglementation – envoi uniquement à Certimed.	L'autorité prend acte mais le point va remonter au niveau du CIC afin de refaire une communication auprès des agents en la matière.
	PAA 23-24 : Action 4.2.1 : Mise en place du « portrait de l'agent » lors de son arrivée – base volontaire. Difficulté dans la mise en œuvre de cette action.	Après échanges, il est retenu que les délégués syndicaux pourront être renseignés sur l'intranet du SPW IAS. Les fiches portrait ont pour objectif de mettre en évidence des savoirs, connaissances, passions, ... du personnel. Ca vise plus le côté personnel afin de favoriser les échanges et renforcer la cohésion d'équipe.
	Organisation de réunions obligatoires qui débordent sur le temps de midi. La CGSP peut comprendre que, ponctuellement, ça peut arriver mais ça ne doit pas être récurrent. Respect circulaire horaire variable.	L'autorité prend note mais le point va remonter au niveau du CIC étant donné que cette problématique peut potentiellement se produire dans d'autres SPW.